



## Procès-verbal CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le mardi 8 juin 2021, 19 h  
Visioconférence  
Réunion n° 6

### Sont présents (es) :

Roxanne Bolduc  
Wylliam Cameron  
Karen Drolet  
Patric Gaudreau  
Patrick Gravel  
Isabelle Labbé  
Jésus Jérôme Lacroix  
Isabelle Lavoie

Joane Lepire  
Marie-Ève Levasseur  
Laurie L'Hérault  
Isabelle Mainville  
Jessica Plante  
David Proulx  
Luisa San Martin  
Florence Sergerie

### Sont absents (es) :

Majda Chefaoui  
Hélène Duchesneau  
Lynda Riverin

#### 21-06-01 Mot de bienvenue et ouverture de la réunion

La direction souhaite la bienvenue aux membres. Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

#### 21-06-02 Questions du public

Aucune question n'est adressée au conseil.

#### 21-06-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

PRÉAMBULE : Madame L'Hérault procède à la lecture de l'ordre du jour et demande si des gens ont des points à ajouter ;

CONSIDÉRANT : que le président et la directrice ont élaboré l'ordre du jour ;

CONSIDÉRANT : que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres ;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de monsieur Jésus Jérôme Lacroix appuyé par madame Isabelle Labbé, il est résolu à l'unanimité ;

**CÉ-20/21-59**

D'ADOPTER : l'ordre du jour proposé.

#### **21-06-04 Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 11 mai 2021**

**PRÉAMBULE :** Madame Laurie L'Hérault demande aux membres du conseil qui ont assisté à cette réunion s'ils ont des modifications à apporter au procès-verbal.

**CONSIDÉRANT :** que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 11 mai 2021, plus de six heures avant la tenue de la présente réunion ;

**EN CONSÉQUENCE :** sur proposition de madame Jessica Plante appuyée de madame Karen Drolet, il est résolu à l'unanimité ; **CÉ-20/21-60** ;

**D'ADOPTER :** le procès-verbal de la réunion du 11 mai 2021.

Suivis :

- Madame L'Hérault dresse un bilan du service de tutorat.
- Monsieur Gravel informe les membres du conseil d'établissement qu'il a rencontré les membres du conseil des élèves afin de préparer la consultation de l'an prochain.

#### **21-06-05 Correspondance**

Aucune correspondance n'est soumise à l'attention des membres.

#### **21-06-06 Reddition de comptes**

##### **6.1 Rapport de la présidence**

Le président, monsieur Jésus Jérôme Lacroix, présente et dépose le rapport annuel 2020-2021 en vue de son adoption par les membres du conseil.

##### **6.2 Rapport de la direction**

*Vaccination du 8 juin 2021*

L'opération vaccination de l'école secondaire Roger-Comtois s'est tenue aujourd'hui, le 8 juin, en matinée. Près de 1 100 élèves ont été amenés vers le lieu de vaccination en transport scolaire.

##### **6.3 Rapport du représentant au comité de parents**

Monsieur Patrick Gravel, représentant au comité de parents, partage les dernières informations du comité de parents qui s'est tenu le 26 mai dernier :

- La protectrice de l'élève, madame France Deschênes, s'est présentée au dernier comité de parents. Elle a informé les parents sur son rôle et ses responsabilités au sein de notre organisation.
- La politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage n'a pas été révisée depuis 2014 et plusieurs éléments ont évolués depuis. Or, la révision de cette politique en collaboration avec le CCSEHDAA est prévue à partir de 2022.

- 264 personnes ont participé à la formation Sexplique. Considérant le nombre d'inscriptions, c'est un haut taux de participation.
- Le comité de parents a reçu cinq candidatures pour le prix « Distinctions Reconnaissances ». Le récipiendaire du prix Distinctions Reconnaissances 2020-2021 a été remis à l'Organisme de participation des parents (OPP) de l'école Anne-Hébert.

#### **6.4 Rapport du parlement étudiant**

Madame Florence Sergerie présente les projets en cours et les idées du conseil des élèves. Les élèves proposent d'ajouter des vêtements à la garde-robe scolaire pour l'adapter davantage à la température des différentes saisons. Elle expose aussi les suggestions du conseil pour les activités de la rentrée : films, défi Roger-Comtois, jeux gonflables, activités culturelles et artistiques, spectacle d'humoriste et activités par stations.

### **21.06.07 Dossiers pour décision**

#### **7.1 Adoption du rapport annuel du conseil d'établissement 2020-2021**

**PRÉAMBULE :** Monsieur Jésus Jérôme Lacroix présente le rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement et demande aux membres s'ils ont des modifications à apporter.

**CONSIDÉRANT :** que le CÉ adoptera selon l'article 82 de la LIP, le Rapport du Conseil d'établissement ;

**EN CONSÉQUENCE,** sur proposition de madame Luisa San Martin, il est résolu à l'unanimité ; **CÉ-20/21-61**

**D'ADOPTER** le rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement par les membres du CÉ de l'École secondaire Roger-Comtois.

#### **7.2 Approbation des règles de conduite 2021-2022**

**CONSIDÉRANT :** que le conseil d'établissement doit approuver les règles de conduite 2021-2022 ;

**EN CONSÉQUENCE :** sur proposition de madame Jessica Plante et appuyée par madame Isabelle Labbé, il est résolu à l'unanimité ; **CÉ-20/21-62**

**D'APPROUVER :** les règles de conduite 2021-2022.

#### **7.3 Approbation des mesures de sécurité 2021-2022**

**PRÉAMBULE :** Madame Laurie L'Hérault présente le plan de mesures d'urgence 2021-2022.

**CONSIDÉRANT :** que le plan de mesures d'urgence doit être approuvé par le conseil d'établissement (LIP, art.76) ;

**EN CONSÉQUENCE :** sur proposition de madame Marie-Ève Levasseur et appuyée par

monsieur Patrick Gravel, il est résolu à l'unanimité ; **CÉ-20/21-63**

D'APPROUVER : le plan de mesures d'urgence 2021-2022.

#### **7.4 Approbation des sorties de l'automne (septembre-octobre)**

PRÉAMBULE : Madame Laurie l'Hérault présente la programmation des sorties éducatives de l'automne 2021 ;

CONSIDÉRANT : que les sorties éducatives doivent être approuvées par le conseil d'établissement ;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de monsieur Jésus Jérôme Lacroix, appuyé de monsieur Patric Gaudreau, il est résolu à l'unanimité; **CÉ 20/21-64**

D'APPROUVER : les sorties éducatives de l'automne 2021.

#### **7.5 Horaire modifié de l'UNIK – calendrier des fermetures de classe**

PRÉAMBULE : Madame Laurie L'Hérault présente le calendrier de la rentrée progressive et des journées de concertation 2021-2022 pour le service UNIK.

CONSIDÉRANT : que le CÉ approuve selon l'article 87 de la LIP, la programmation des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école ;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de monsieur Patrick Gravel, appuyée par madame Isabelle Labbé, il est résolu à l'unanimité ; **CÉ-20/21-65**

D'ADOPTER : Le calendrier de rentrée progressive qui prévoit deux journées de rencontres individuelles les 27 et 30 août 2021, deux journées de fréquentation à demi-journée les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 2021.  
ET  
Une journée de fermeture par classe à l'automne et une autre au printemps afin de faciliter les révisions des plans d'intervention tout en maintenant une stabilité dans le service. (14-19-21 et 26 octobre 2021 et 22-24-29 et 31 mars 2022).

#### **7.6 Approbation de la liste du matériel d'usage personnel (listes de matériel scolaire par niveau)**

CONSIDÉRANT : que le conseil d'établissement doit approuver annuellement les listes de matériel scolaire ;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de madame Jessica Plante appuyée de madame Marie-Ève Levasseur, il est résolu à l'unanimité : **CÉ-20/21-66**

D'APPROUVER : les listes de matériel scolaire de secondaire 1 à 5 et du service

UNIK pour l'année scolaire 2021-2022.

### **7.7 Adoption du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2021-2022 et évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence** 📄

**PRÉAMBULE :** Madame Laurie L'Hérault présente le plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2021-2022 et informe les membres du conseil que les résultats de l'étude COMPASS au sujet l'intimidation et la violence seront disponibles à l'automne ;

**CONSIDÉRANT :** que le plan de lutte contre l'intimidation et la violence doit être adopté par le conseil d'établissement (LIP, art.76) ;

**EN CONSÉQUENCE :** sur proposition de madame Jessica Plante, appuyé par monsieur Jésus Jérôme Lacroix, il est résolu à l'unanimité ; **CÉ-20/21-67**

**D'ADOPTER :** le plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2021-2022.

### **7.8 Adoption du budget 2021-2022** 📄

**PRÉAMBULE :** Madame Stéphanie Gaudreault, gestionnaire administrative, présente le budget annuel de l'établissement 2021-2022.

**CONSIDÉRANT :** que le budget doit être équilibré et adopté par le conseil d'établissement ;

**EN CONSÉQUENCE :** sur proposition de madame Isabelle Lavoie, appuyée par madame Jessica Plante, il est résolu à l'unanimité ; **CÉ-20/21-68**

**D'ADOPTER :** le budget 2021-2022.

### **7.9 Date de l'assemblée générale annuelle de parents**

Sur proposition de madame Marie-Ève Levasseur, appuyée par madame Isabelle Lavoie, il est résolu à l'unanimité ; **CÉ-20/21-69**

**D'ADOPTER** la tenue de l'assemblée générale annuelle de parents le mercredi 15 septembre 2021.

## **21.06.08 Dossiers pour information**

### **8.1 Plan de la rentrée 2021-2022**

Le plan de la rentrée du MEES a été diffusé la semaine dernière. La direction dépose le document *Orientations en vue de la rentrée 2021*. Pour l'instant, si les élèves sont vaccinés à plus de 75%, il sera possible d'avoir une organisation qui ne sera pas en groupe-bulle et

qui n'exigera aucune mesure sanitaire. Les travaux sur l'horaire-maître suivent leur cours.

## 8.2 Normes et modalités 2021-2022

Les normes et modalités 2020-2021 seront reconduites en 2021-2022 avec les modifications apportées au régime pédagogique en lien avec la publication des deux bulletins et des deux communications.

## 8.3 Activités des finissants juin 2021

La direction dépose le communiqué ministériel qui fait état des balises au regard de l'organisation des activités des finissants. La journée des finissants se tiendra le 17 juin telle que planifiée. La tenue d'un bal des finissants est sous analyse.

### 21.06.09 Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT : que l'ordre du jour est épuisé ;

EN CONSÉQUENCE : sur proposition de monsieur Patrick Gaudreau il est résolu à l'unanimité ; **CÉ-20/21-70**

DE LEVER : l'assemblée de la séance ordinaire à 21 h 00.

Laurie L'Hérault  
Secrétaire de la rencontre



---

Signature du président

---

Signature de la directrice